Mai 2021 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

L'évolution de la situation sanitaire ne nous permet toujours pas de revenir à un fonctionnement normal de notre association. Encore un peu de patience, gardons notre moral et notre santé. Ces circonstances nous obligent à organiser notre Assemblée Générale 2021 sous la forme d'une consultation à distance. Une information détaillée vous est envoyée dans un courriel distinct. Merci d'y prêter attention.

Nouvel adhérent : Luc de Féraudy (retraité) présenté par Jean-Pierre Epinal

Communication filmée à découvrir dans votre boîte mail :
« *La vente de la bibliothèque du château des Perrais* » par Joseph Guilleux

Merci de penser à régler votre cotisation 2021 : Adhésion simple 30 €. Cotisation comprenant le volume annuel : 43 € (+ port pour l'étranger) ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI). Le paiement des cotisations par virement bancaire est possible.
Notre IBAN : FR92 2004 1010 1300 1887 2K03 427

Le manoir de Huppery à Beaufay

Situé au bout d'une allée bordée de platanes, le manoir de Huppery (aujourd'hui La Hupperie) est un des très nombreux, et sans doute un des plus vieux manoirs dispersés dans la campagne sarthoise. Son origine remonte au 15e siècle, comme en témoigne une porte intérieure qui devait être l'entrée d'une première construction bien modeste. Celle-ci fut agrandie au siècle suivant, le fief et ses terres étant passés dans les mains d'une famille de magistrats aisés. Sa toiture très pentue est ornée, sur les pignons, de chimères en pierre. Une longue douve se trouve à proximité, sa forme n'est pas celle d'une douve défensive. Une vaste grange témoigne de la conversion très ancienne du domaine en exploitation agricole.

Les possesseurs successifs de La Hupperie ne sont pas tous des anonymes, inconnus de l'histoire régionale. Comme souvent, en particulier à Beaufay qui nous offre l'exemple des **Amellon de Saint-Cher,** ce sont des membres de la magistrature ou de l'administration royale, qui font partie de cette classe des serviteurs de l'État, lesquels, enrichis, visent souvent l'anoblissement.

Quelques propriétaires : Noble Louis Figiac (ou Fégeac**)** né vers 1503, est avocat au parlement de Paris, marié à Marie Lemonnier dame de Huppery. Leur fille, Jehanne, épousera Pierre Rouillet, avocat au même parlement, et leur petit-fils, Renault Rouillet, deviendra bailli de La Ferté-Bernard et sera la tige de la lignée des Rouillet de Beauchamps à Villaines-la-Gosnais où ils construiront leur château.

En 1660, le domaine est vendu à **Jean Fréart de Chantelou**, l'un des trois frères Fréart (Jean, Nicolas et Roland) auxquels Henri Chardon ancien président de la SASAS consacra une étude. Cette famille est très investie dans le domaine artistique et Jean passe pour avoir été le propriétaire du célèbre autoportrait de Nicolas Poussin. La fille de Jean épousera, **Gilles Favry du Ponceau,** lui aussi avocat parisien**.**

Vers 1730, Huppery passe aux mains d'un ancien échevin de la ville d'Alençon, noble **Gabriel Collet de la Bertherie** dont le fils sera conservateur des chasses et administrateur de la forêt de Perseigne au service du comte de Provence, frère du Roi (et futur Louis XVIII).

Évolution très courante, dans les années 1830 les agriculteurs achètent petit à petit leur outil de travail. Le manoir est alors acheté par **Etienne Mallet,** cultivateur et maire de Beaufay. Son petit-fils **Dominique Mallet,** à son tour propriétaire du manoir, sera le rédacteur-en-chef du journal *la Sarthe,* grand quotidien de l'époque, ancêtre du *Maine Libre,* et proche collaborateur de son propriétaire, **Alfred Haëntjens**, député bonapartiste et maire de Saint-Corneille. Dominique Mallet pendant sa retraite sera un égyptologue reconnu.

Georges Bigot

Quelques Nouvelles brèves

Situation sanitaire

L'actualité demeure fortement dominée par le suivi jour après jour, de l'évolution de la situation sanitaire. Elle n'est pas bonne. Le pays fait face à une troisième vague de la pandémie. Les pouvoirs publics ont été contraints de durcir les mesures de précaution imposées depuis déjà plus d'un an : couvre-feu, circulation limitée à la zone des dix kilomètres autour du domicile, fermetures des écoles, des débits de boissons, des restaurants, des commerces jugés non essentiels, des cinémas, des théâtres… annulation des rencontres à vocations sportives ou culturelles… ferme encouragement au télétravail… incitation répétée à limiter strictement les contacts même au sein du cadre familial…

Les niveaux des indicateurs numériques publiés chaque semaine sont scrutés avec attention sinon inquiétude. Pour la Sarthe, département toujours le plus touché de la région, les chiffres s'aggravent. Au début d'avril, le nombre de cas pour 100 000 hab atteint 346 (353 au Mans). Depuis le 13 mai 2020, 30 773 tests réalisés sont revenus positifs et 492 personnes ont perdu la vie en milieu hospitalier. (ML 3 avril).

La situation est particulièrement tendue dans les hôpitaux. Une troisième unité dédiée à la maladie a été ouverte à l'hôpital du Mans qui compte désormais 80 lits attribués aux patients Covid, dont une quinzaine en service de réanimation. Pour faire face aux besoins, la campagne de vaccination lancée en janvier connaît une

forte accélération. Fin mars le département disposait de douze unités actives (cinq au Mans, sept hors de la ville centre) dans lesquelles près de 74 000 Sarthois avaient reçu deux injections. À partir de la mi-avril, le dispositif accroît sa capacité grâce à un maillage territorial renforcé : sept points d'accueil en plus hors chef-lieu et un méga centre, prévu fin avril, au parc des expositions du Mans ; ce dernier sera doté de 18 lignes capables de réaliser un total de 1 000 à 1 500 piqûres quotidiennes sept jours sur sept. (ML 27, 31 mars).

Vie économique, actualité des entreprises

LDC a gagné le *Vendée Globe* avec son *Maître CoQ* ! Aux Sables-d'Olonne, ce 28 janvier, le suspens a duré jusqu'à la fin**.** Le bateau barré par Yannick Bestevenn a bouclé son tour du monde en 80 jours et 3 heures. Il était sponsorisé par la marque du groupe LDC. C'était la fête à **Sablé** ce 25 mars quand le navigateur est venu rencontrer les dirigeants et les salariés du groupe sabolien. (OF 26 mars, 1er avril).

Neoa, (*Ouest-Affiche* jusqu'en 2019), est une entreprise familiale qui emploie environ 90 salariés sur deux sites implantés à **La Bazoge.** Son créneau : l'impression d'affiches de grandes tailles. Près de 10 millions d'affiches sont produites chaque année ; une sur trois aperçues dans la rue sort des ateliers Neoa. Le secteur du cinéma est un gros demandeur. L'évolution du marché a toutefois conduit l'industriel à s'orienter aussi vers l'habillage intérieur et extérieur des magasins, la signalétique des points de vente... Ce nouveau métier a permis d'absorber en partie la sévère chute d'activité due à la situation sanitaire en 2020. (OF 1er avril).

Cherré-Au. Le plus gros employeur du secteur, la **Socopa,** acteur majeur de l'industrie de la viande, emploie 1 500 salariés (moyenne sur l'année). Elle recrute une centaine de CDI par an pour renouveler l'effectif et assure des actions de formation. L'abattage ne représente plus que 5 % de l'activité. L'essentiel (fabrication, conditionnement, préparation des commandes…) nécessite un grand nombre de métiers différents. L'année 2020 a été difficile. Il a fallu gérer l'inquiétude des personnels et la baisse de la demande du fait du ralentissement dans la restauration commerciale et collective. (ML 15 mars).

La **société Novasep** présente **au Mans** depuis 30 ans, a agrandi ses installations dans la zone du Ribay. Elle fabrique des principes actifs pour médicaments anticancéreux (cancer du sein), destinés aux laboratoires pharmaceutiques. L'unité emploie 102 salariés : techniciens de fabrication ou de laboratoire, tous chimistes diplômés. L'entreprise recrute 30 CDI pour augmenter sa capacité de production. (OF 16 mars).

E4V (Energy for vehicle), basée **au Mans,** a obtenu de l'État et de la Région une aide de 900 000 € dans le cadre du plan de relance économique destiné aux entreprises innovatrices. Grâce au lithium de phosphate de fer, elle produit des batteries électriques très performantes destinées aux véhicules utilitaires, bateaux… Une

centaine de collaborateurs, un chiffre d'affaires de 18 M €. L'activité a été perturbée en 2020 mais la firme conserve une croissance de 3 à 4 %, une performance même si elle attendait beaucoup plus. (ML 18 mars).

Logisima, plateforme logistique des **magasins Gifi** du nord-ouest de la France (118 points de vente) vient d'investir le grand entrepôt délaissé par Carrefour (ex Comptoirs Modernes) de la rue de la Foucaudière **au Mans**. 150 embauches ont été déjà réalisées, il manque encore 40 caristes et des préparateurs de commandes. Logisima fait partie du groupe Bils-Deroo, gros opérateur sur le marché du transport et de la logistique : 1 600 collaborateurs, 157 M € de chiffres d'affaires annuel. (ML, OF 19, 20 mars).

Conséquence de la crise du coronavirus, l'usine **Renault** du Mans est touchée par la **pénurie mondiale des puces électroniques** qui touche l'ensemble des constructeurs automobiles. Les chaînes d'assemblage ont été perturbées jusqu'à provoquer la fermeture de l'usine une journée par semaine. (ML 11 avril).

Sauvegarde du patrimoine

Les chênes sarthois pour Notre-Dame. Dans notre dernier bulletin nous évoquions les huit chênes de la forêt domaniale de **Bercé** en partance pour la reconstruction de la cathédrale de Paris. La forêt privée n'est pas en reste. Cinq arbres ont été coupés dans la forêt de **Vibraye**, à l'initiative du comte d'Harcourt. Les familles Yver de Labbey (**Avezé**) et Peltier (**Le Theil-sur-Huisne**) ont fourni, chacune, deux chênes. (ML 12, 21 mars et 7 avril).

Saint-Denis-des-Coudrais. La restauration de l'église se termine. Commencée par la toiture et le clocher, une seconde tranche a été engagée après la découverte de fresques médiévales à l'intérieur de l'édifice. Le chantier lancé en 2012 dont le coût total atteindra 1 M € constitue une opération hors normes pour une commune de 117 habitants. À découvrir cet été, à l'occasion du festival de la Chéronne. (OF 18 avril).

Cherré-Au. La Mission pour la sauvegarde du patrimoine vient de publier la liste des 18 sites français retenus cette année. **Le château du Haut-Buisson** y figure. À l'origine, propriété de la famille des ducs de Richelieu, il appartint au début du XXe siècle, à la duchesse, qui devint princesse Alice de Monaco après son veuvage et son remariage avec le prince Albert 1er, arrière-grand-père de l'actuel souverain monégasque. Cette dame est considérée comme la bienfaitrice du village de Cherré. Légué ensuite à l'université de Paris-Sorbonne, le château fut laissé à l'abandon et finalement acheté par la commune en 2009. Les travaux de restauration sont estimés à 2,5 M €. Le soutien promis par la fondation animée par

Stéphane Bern et peut-être complété par celui de la principauté, sera le bienvenu pour aider la collectivité à conduire cette opération. (ML, OF, 5, 6 avril).

Notes diverses

La baisse sensible des chiffres de la délinquance en 2020 est attribuée à l'effet Covid et plus particulièrement aux mesures rendues nécessaires par l'épidémie : confinement, couvre-feu, limitation des déplacements, fermetures de nombreux lieux ou occasions de rassemblement… La baisse est plus perceptible en zone police (- 30%) qu'en zone gendarmerie (- 10 %). On a constaté toutefois une hausse des violences intra familiales mais pas des violences conjugales. Globalement cet effondrement du nombre des faits délictueux et criminels ramène le niveau de la délinquance à quinze ans en arrière. Mais, eu égard aux circonstances particulières, 2020 ne devra pas être choisie comme année de référence. (ML 11 mars).

Aléas climatiques. Le mois de mars a été très sec (61 % de déficit de pluie) et très ensoleillé. Il n'a jamais fait aussi chaud en mars depuis 1945. Le record de température a été battu, à deux reprises les 30 et 31 mars quand le thermomètre a atteint le niveau de 25,6°. Mais après le chaud, le froid ! Le début du mois d'avril restera dans les mémoires pour ses très fortes gelées qui ont provoqué de gros dégâts dans le vignoble et les vergers. (ML 7 et 10 avril).

Le Mans ne sera pas la capitale française de la culture 2022. La ville figurait pourtant dans les neuf finalistes retenues parmi les 39 candidatures déposées. C'est Villeurbanne qui a reçu le label accompagné d'un financement d'un million d'euros. Ce n'est que partie remise. Rendez-vous est pris pour 2024. Certaines des manifestations ou projets composant le dossier, sans doute jugées encore trop récentes, auront eu le temps de démontrer leur pertinence. (OF, ML 31 mars).

Les TER s'arrêteront près de l'hôpital et de l'université. La nouvelle halte située sur le tronçon commun, concernera les usagers des lignes Le Mans-Alençon et Le Mans-Sillé-le-Guillaume. Deux quais de 162 m seront nécessaires. L'aménagement estimé à 10,7 M € incombera à la Région et à Le Mans-Métropole. Les travaux commenceront en septembre 2021 pour une mise en service en 2023. (ML 18 mars).

Tramway au Mans. Le succès de ce type de transport lancé en 2007 engendre des situations de saturation aux heures de pointe. La solution retenue est d'allonger les 34 rames en service qui passeraient de 32 à 44 mètres afin d'accroître la capacité d'accueil de 40 %. Outre l'achat des matériels, il faudra prolonger certains quais et réaménager le centre de maintenance. Le coût de l'ensemble du projet est estimé à 55 M €. (ML 22 mars, OF 25 mars).

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal